



Une liste de diffusion des VDPQ sur la Free Box ?

Une liste de diffusion de programme est en cours, semble-t-il. Navarro, de Téléplaisance, a lancé un appel sur le groupe de discussion. Il souhaite que 10 structures se manifestent afin de lancer concrètement le processus. La question de l'organisation est encore à préciser : modalités de diffusion (combien de temps, quelle régularité, faut-il faire une grille de programmes ou pas ?) et mode de participation financière sont à mettre au point ou à évaluer. Une initiative qui pourrait permettre aux télévisions participatives de proximité de se rendre un peu plus visible...

Millevaches : mauvaise nouvelle

Coup dur pour Télé Millevaches : leur principal financeur, le Parc de Millevaches, s'est défaussé en 2004. Millevaches aborde donc 2005 dans une situation délicate. Ils ont rencontré la Région, pour voir comment faire, mais semble que les acteurs locaux aient du mal à se coordonner. La Région pense que c'est au Parc de payer, le Parc que c'est à la Région d'assumer ces coûts.

Une mauvaise nouvelle alors que Télé Millevaches voit son action renforcée. L'association est projet pilote sur vidéo et nouvelles technologies, avec l'appui de la Région. Une légitimité qui semble ne pas convaincre tout le monde. Un exemple qui montre à la Fédération qu'il est temps de se mobiliser, aussi, auprès des Régions, et de continuer à porter la question d'un financement pérenne (cf. fonds de soutien).

Recours : du temps pour le préparer

Après vérification, nous avons le temps de bien préparer notre recours devant le Conseil d'Etat. En effet la présélection du candidat n'équivaut pas à une autorisation d'émettre. Théoriquement, cette présélection peut encore être changée par le CSA. Ce n'est qu'à partir du choix définitif du candidat que le recours peut être déposé, dans les deux mois à compter de la date de signature. Ce qui laisse à la Fédération un peu plus de deux mois pour explorer les pistes, et construire un recours solide.

TV7 Marseille : et maintenant, JP Foucault !

TV7 a nommé l'animateur de TF1 Jean-Pierre Foucault président de son conseil d'administration. Une décision qui renforce, sans doute involontairement, le symbole d'une télévision parachutée par les grands groupes. De fait, les journaux se sont intéressés à la question. Libération a sorti un papier de fond, et évoque l'action de la Fédération. Un article national qui s'ajoute à ceux de l'Humanité, qui en rajoute une couche cette semaine. Les articles parus sont en lignes sur le site de la Fédération (www.vdpq.org).

CA de la Fédération à Paris en Février

La Fédération tiendra son CA à Paris au début du mois de Février, le 7 normalement. Au menu : Recours devant le conseil, demandes de soutien, organisation d'opérations de communication, aide aux télévisions en difficultés, diffusion sur la Free Box...

Pétition TV Bruit à Toulouse

TV Bruit, association toulousaine créée au lendemain de la modification en 2000 de la loi sur l'Audiovisuel, répondra à l'appel à candidature du CSA sur Toulouse. La fréquence locale, accordée à TLT, arrive à échéance d'ici un an. Le CSA remet donc en jeu la fréquence. TV Bruit entend faire faire la télévision par les habitants, s'inscrit dans le mouvement du Tiers Secteur Audiovisuel. Ils demandent des appuis pour appuyer leur candidature (leur site Internet : www.tv-bruit.abri.org). Au passage, le directeur de TLT, M. Boucaud, est le futur directeur de... TV7 Marseille !

De son côté Zaléa TV attend toujours des soutiens pour concourir au nouvel appel d'offre du CSA sur la TNT. www.zalea.org.